

ou demain.

Il ne me sera ^{pas} possible d'obtenir,
au Département de la guerre et au Secrétariat
des Colonies, les renseignements de-
mandés concernant le Sieur Van Malder
et la réclamation de la commune de
Vollezeele, qu'en adressant, à ce sujet,
des notes officiels à Lord Aberdeen.

Quant à la requête du Sieur Wästhoff,
elle doit être transmise, m'a-t-on assuré,
au Major Benne, aide de camp du
Roi de Hanovre.

J'ai envoyé à M. Metton la décision
prise par la Commission de liquidation
des indemnités etc. etc. Le dossier

